

PAGES DE GAUCHE

NUMÉRO 4, SEPTEMBRE 2002

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES

Un continent en crise

L'Argentine et l'Uruguay, jadis parmi les «meilleurs élèves» du Fonds monétaire international (FMI) en Amérique du Sud, sont atteints par une crise profonde. Leur système financier se désarticule et leur élite dirigeante dépouille les classes populaires et moyennes de leur modeste épargne tout en transférant sa fortune dans des paradis fiscaux comme la Suisse. Et le marasme s'étend vers le Brésil. Des décennies de politiques néolibérales – dérégulations, ouverture forcée des marchés – souvent implantées en période de dictature sous le diktat de Washington et l'accroissement de l'endettement extérieur ont jeté les bases de la dépression que vit la région et dont la crise financière n'est qu'un symptôme.

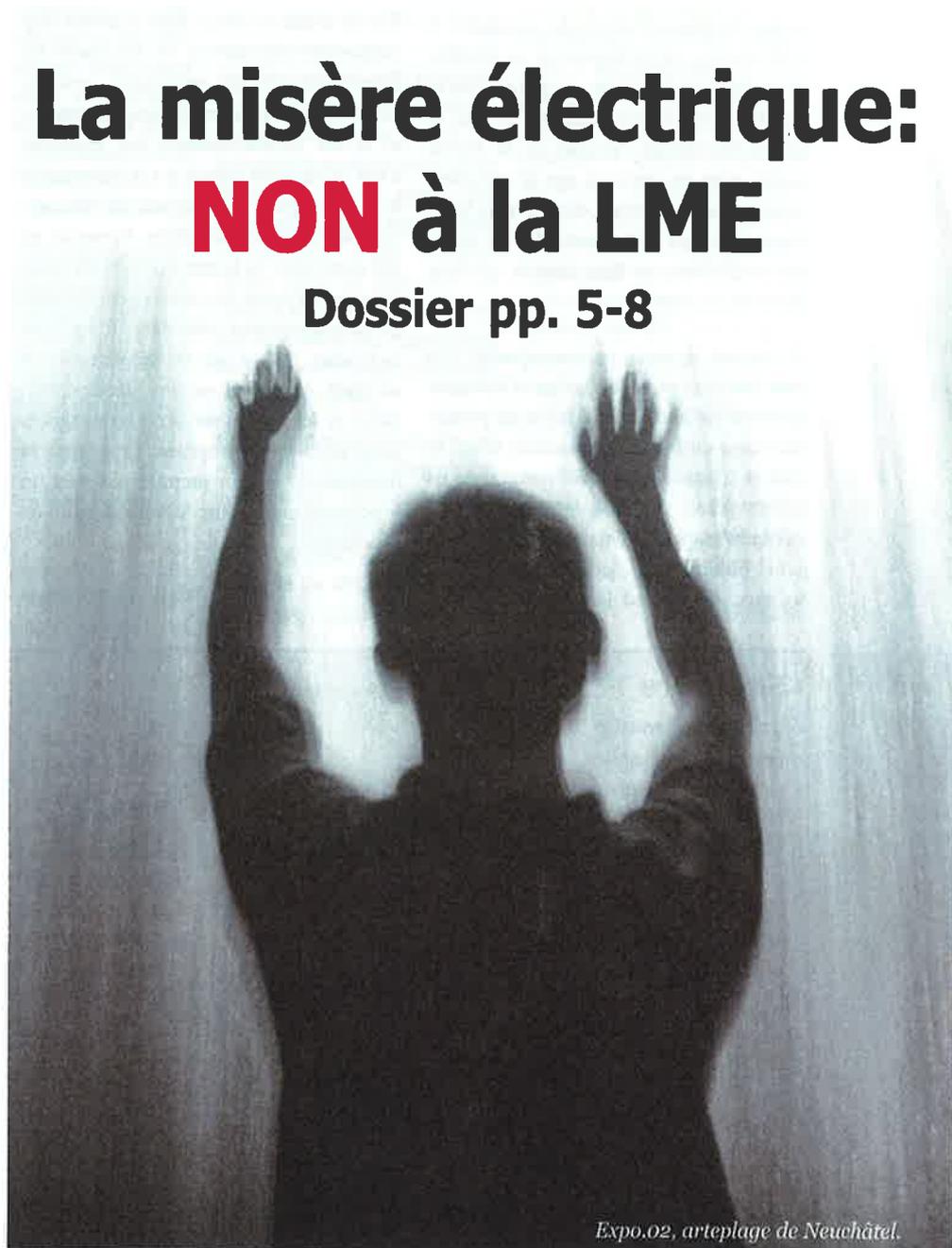
Pour les ténors néolibéraux, le Département du Trésor des Etats-Unis et ses pions du FMI en tête, il s'agit de la leçon que doivent apprendre des disciples désobéissants. Désolé, il vous faut libéraliser davantage, privatiser plus, flexibiliser encore les conditions de travail.

Facé à cette arrogance impériale, la contestation augmente. En Argentine, les immenses rassemblements populaires se sont donné comme mot d'ordre «Que se vayan todos» (Qu'ils s'en aillent tous) pour afficher leur rejet de l'ordre existant. En Bolivie, en Equateur et au Pérou, la gauche s'est opposée avec succès à la privatisation de l'eau et de l'électricité. Ces luttes sont aussi les nôtres et nous incitent à ne jamais perdre de vue la dimension internationaliste de notre engagement.

Réd.

La misère électrique: **NON** à la LME

Dossier pp. 5-8



Expo.02, arteplage de Neuchâtel.

Exiger la transparence

A l'heure des scandales financiers, il est temps d'exiger le renforcement des droits des salarié-e-s.

Le capitalisme est en crise. C'est le *Financial Times*, grand quotidien des milieux financiers internationaux, qui l'affirme. Les récents scandales (faillites d'Enron et de Worldcom, fraude dans la comptabilité de nombreuses multinationales, salaires exorbitants versés aux cadres dirigeants) ont rendu nécessaire le renforcement de la législation en matière de contrôle de la gestion des entreprises et des droits des actionnaires. En Suisse, la presse bourgeoise l'entend de la même oreille tout en insistant sur le caractère «transitoire» de la crise. Modifier les lois ? Pour quoi faire ? Instaurer plus de transparence ? Tout va bien dans le meilleur des mondes, merci.

Or, ce qui se passe est inacceptable. On peut licencier sans être obligé d'invoquer un motif, on peut frauder le fisc en prétendant qu'on le fait pour le bien de toutes et tous et on peut sauver des entreprises en faillite grâce au génie gestionnaire de quelques managers omniscients, avec l'argent public sans garantir des plans sociaux. Or, quand la gauche demande

des explications, critique les manœuvres en cours ou s'en prend à cette «élite» qui nous dirige, la réaction est sans appel : «S'il vous plaît, taisez-vous, car vous ne comprenez rien à l'économie !». Voici la logique de la droite de ce pays.

Il y en a marre. Nous nous sommes trop longtemps contenté-e-s de dénoncer les magouilles et la mauvaise gestion. Actuellement, les commissions d'entreprise et les représentant-e-s des syndicats n'ont un droit de regard sur la comptabilité de l'entreprise dans laquelle ils/elles travaillent qu'en cas de faillite. Personne ne sait comment, en temps normal, les bénéfices sont répartis, les réserves constituées, les restructurations planifiées. Il faut que ça change. Il faut que les salarié-e-s aient un droit de regard sur les pièces comptables et les procès-verbaux des instances dirigeantes des entreprises. Le droit à la transparence est un premier pas vers un fonctionnement plus démocratique de l'économie.

Philipp Müller

Sommaire

Un continent en crise	p. 1
Exiger la transparence	p. 2
La politique néo-libérale ou «Remake de Vol au dessus d'un nid de coucou»	p. 3
Entretien SIT	P. 4
Dossier: Refusons la LME	pp. 5-8
Pour le prix unique du livre	p. 9
Télécoms: A bout de souffle	p. 10
Les riches toujours plus riches	p. 11
La dernière, agenda	p. 12

Pages de gauche Mensuel d'opinions socialistes.

Case postale 3567, 1002 Lausanne.

Abonnement annuel de lancement: 29 francs.

Abonnement de soutien: 100 francs.

Contact par courrier ou à info@pagesdegauche.ch

Les photos du numéro



Antoine Menthonnex est né à Oron en 1964. C'est à l'âge de quinze ans qu'il fait ses premiers pas dans la photographie.

Maître de travaux manuels de formation, la photographie reste sa passion. Après avoir réalisé trois expositions, voilà qu'il se lance dans la photo de presse engagée.

Avec son âme d'anarchiste, il a pris à cœur de mettre en scène la peut-être future libéralisation du marché de l'électricité. Il vous présente différents sites où l'on fabrique cette énergie, tout en posant des questions essentielles.

Rédaction et secrétariat:

Case postale 3567, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Anouk Henry, Carole-Anne Kast, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Julie Poget, Florian Ruf, Christian Vullioud.

Comité:

Celsa Amarelle, Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Julien Dubouchet, Dan Gallin, Valérie Garbani, Grégoire Junod, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Stéphane Montangero, Solange Peters, Gilles Pierrehumbert, Stéphane Rossini, Géraldine Savary, Gianni Schneider, Nelson Serathiuk, Claude Vaucher, Alberto Velasco.

Imprimeur:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

La politique néo-libérale ou «Remake de Vol au dessus d'un nid de coucous»

En Suisse, comme à l'étranger, les bienfaits supposés du «capitalisme équitable» séduisent largement. Les événements actuels révèlent ses méfaits.

Il y a un point sur lequel je rejoins le Ministre de l'Economie Pascal Couchepin : «A force de caresser les citoyens dans le sens du poil, on les empêche de décider librement» (*Le Matin*, 25 août 2002). C'est pourtant, et précisément, la politique (néo) libérale défendue par les partis de droite qui lobotomise les citoyens. Le credo libéral fait mouche au sein de la majorité de la population : comment ne pas céder aux sirènes d'un message martelant que le fil rouge de la politique des partis bourgeois est certes de ne pas appauvrir les riches mais – et corollairement – d'enrichir les pauvres, matérialisé notamment par le «capitalisme équitable» développé par Jean-Marie Messier, résumé sous le slogan «tous actionnaires» ?

En 2001, encouragés par J2M, 105'000 salariés de Vivendi ont investi 113 millions d'euros dans leur entreprise, tout en acceptant de rester sous le joug des gros actionnaires puisqu'il leur était interdit, sauf cas de force majeure, de vendre leurs actions durant cinq ans. Le bilan de la politique de J2M, qui a présenté aux employés le capitalisme salarié comme étant le fondement du dialogue social, est le suivant : ces salariés ont aujourd'hui tout perdu.

En Suisse aussi

Dans sa plate-forme de discussion du 14 juin 2002, intitulée «Vers une nouvelle croissance», le Parti radical suisse ne s'éloigne pas de l'idéologie de Messier puisqu'il parle quant à lui «d'économie de marché sociale». Le parti de M. Couchepin déclare par exemple que «la politique libérale veut ouvrir des chances pour les couches les plus larges de la population et pas seulement pour ceux qui ont déjà réussi». Douce berceuse aux oreilles de celles et de ceux qui baignent dans une société axée sur la réussite et les bienfaits du capital. Mais la plupart resteront sur le carreau.

Les radicaux estiment aussi que «les prestations sur le marché du travail doivent être récompensées mais, en contre-partie,

celui qui peut travailler doit accepter le travail offert». Le Parti radical est-il aussi disposé à reprendre à son compte la réflexion de Charles Favier selon qui «il faut accorder une très haute rémunération si le travail est pénible, et une très basse s'il est passionnant», ce qui serait dans un lien étroit de cohérence avec la politique du salaire au mérite, la «méritocratie» défendue par les partis de droite ?

L'UDC grand stratège

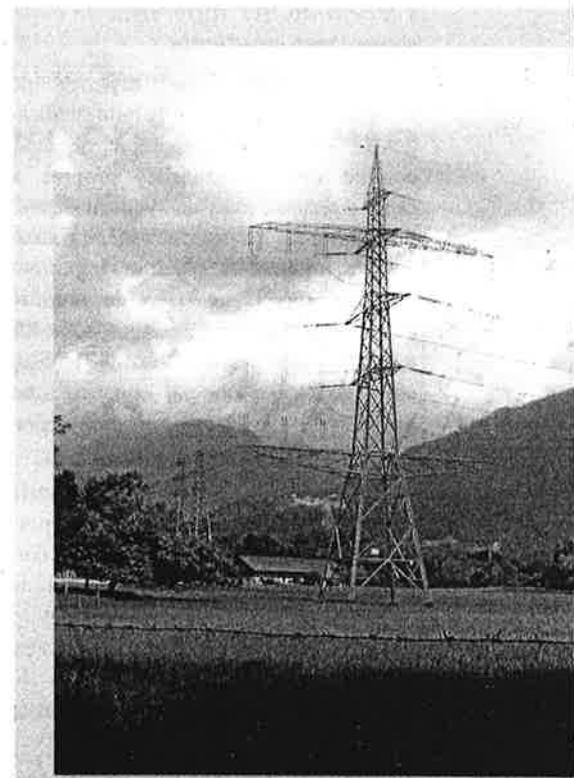
Quant aux messies auto-proclamés du peuple suisse, pour faire oublier que leur politique s'appuie essentiellement sur la défense d'intérêts particuliers et pour faire oublier la débâcle de l'un des principaux apôtres des share-holders-values, ils tirent en comer en revendiquant un siège supplémentaire au Conseil fédéral dans le but, limpide pour toutes et tous, de s'assurer une défaite propice à leur stratégie de victimisation face à la classe politique. Mais surtout, leaders en matière de communication, ils rebondissent en déposant une initiative populaire fédérale consacrée à l'une des principales préoccupations de la population : l'assurance-maladie. Peu importe que la majorité sorte perdante d'une réduction à une peau de chagrin des prestations remboursées. L'UDC caresse également les citoyens dans le sens du poil - lesquels semblent être les marionnettes de cette lobotomisation néo-libérale, tellement convaincus que de suivre les idées d'un millionnaire parti de rien les amènera eux aussi au firmament.

Les socialistes contaminés

«C'est surtout lorsque la gauche s'est battue qu'elle a triomphé et c'est quand elle s'enfermait dans les cadres de pensée de ses adversaires qu'elle a perdu», affirme Serge Halimi. En 1999, la plate-forme électorale du Parti socialiste suisse s'intitulait «Pour une Suisse sociale, solidaire, européenne». Aujourd'hui, après les échecs des initiatives «pour une durée du travail rédui-

te», «pour un impôt sur les gains en capital» et «pour une redistribution des dépenses militaires», c'est sous la bannière «Equité, sécurité et bien-être» que le PS pense convaincre. Certes, cette plate-forme renferme encore certaines de nos utopies de progrès social, mais le melting-pot des propositions formulées, destiné à quadriller large à l'intérieur du parti, à caresser les membres du PS dans le sens du poil, dans un esprit rassembleur, ne réussira à mon sens pas à convaincre à l'externe car il souffre de l'absence de priorités. Or le PS n'a pas vocation, au contraire des partis bourgeois, à caresser dans le sens du poil.

Valérie Garbani
Conseillère nationale



Centrale électrique de Monthey. La libéralisation du marché de l'électricité ne risque-t-elle pas de provoquer des coupures d'électricité ?

L'interprofessionnelle syndicale: l'exemple du SIT

Le syndicaliste Séverin Guelpa explique les objectifs du SIT (voir encadré), son orientation internationaliste, et se prononce pour un syndicalisme plus combatif.

Le monde syndical suisse s'oriente de plus en plus vers une approche interprofessionnelle. En quoi cette évolution est-elle primordiale ?

L'histoire du syndicalisme repose sur une approche corporatiste de la défense des salarié-e-s. L'action et la réflexion syndicales abordées de manière interprofessionnelle permettent non seulement de tenir compte de tous les secteurs professionnels, mais également de bénéficier d'une vision beaucoup plus large des enjeux. C'est une approche horizontale de l'action syndicale, au contraire des structures habituelles verticales.

Concrètement, en quoi cette approche horizontale rend-elle l'action du SIT différente de celle des autres syndicats ?

L'interprofessionnelle veut dépasser une lecture trop sectorielle de la lutte syndicale. Il s'agit bien évidemment de tenir compte des particularités propres à chaque secteur, mais un syndicat défend des salarié-e-s qui sont eux-mêmes aussi des citoyen-ne-s. Il est donc important pour les travailleur-euse-s de prendre aussi conscience d'enjeux plus collectifs ou plus politiques. Un travail syndical efficace ne passe que par l'émancipation des salarié-e-s et, à ce titre, l'interprofessionnelle est bénéfique.

Concrètement, l'interprofessionnelle s'illustre de différentes manières. Un énorme travail de formation doit être fait. L'existence de groupes de travail et de commissions, ainsi qu'une participation active au sein des plates-formes syndicales et politiques genevoises permettent de sortir de cette approche trop corporatiste et réductrice du syndicalisme.

Le SIT a institué une «commission internationale». C'est une démarche originale pour un syndicat essentiellement genevois; quel est le rôle de cette commission ?

On ne peut envisager d'analyse ni d'action syndicale sans l'inscrire dans un contexte international. Aujourd'hui, la situation des salarié-e-s ne peut être défendue et comprise qu'en tenant compte de l'évolution du monde du travail, que l'on se réfère aux situations propres à chaque Etat ou au processus plus large de la mondialisation. Pour le SIT, l'esprit de solidarité internationale implique une réflexion sur la mondialisation, sur ses répercussions en Europe, mais également au Sud.

Est-ce que le SIT participe aux actions ou aux manifestations contre l'OMC et les institutions économiques de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale); et que pense-t-il pouvoir apporter dans un tel mouvement citoyen ?

Le SIT est depuis très longtemps partie prenante des actions contre les emblèmes de la mondialisation. Son engagement s'est toutefois encore accru ces dernières années, car nous pensons que c'est sur la mise en réseau et la réunion de toutes les forces vives, organisations ou mouvements citoyens, que nous devons travailler. Les syndicats apportent leur expérience et leur force de mobilisation, bien que cette dernière soit somme toute relative.

Enfin, comment envisagez-vous l'avenir du syndicalisme suisse et ses divers modes d'action ? Faut-il repenser l'action syndicale ?

En Suisse, la paix du travail a eu un effet démobilisateur sur la combativité syndicale. Il s'agit donc de redonner confiance aux gens et de les convaincre de l'importance de lutter pour leurs droits, au travail, mais également en tant que citoyens. La période actuelle est charnière : on assiste à l'effondrement des fleurons de l'économie libérale, la logique boursière étale au grand jour toute son inefficacité et la mobilisation citoyenne est de plus en plus massive, en

Italie ou en Espagne par exemple. J'espère que ces éléments vont pousser la population suisse à prendre davantage en main son avenir. A ce titre, les organisations syndicales ont une grande responsabilité. C'est maintenant à elles, mais également aux mouvements citoyens naissant d'y travailler.

**Propos recueillis par
Carole-Anne Kast**

Un syndicalisme non corporatiste et civique

Le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT) se veut indépendant de tout parti politique et de toute confession. Les secrétaires syndicaux ne peuvent, par exemple, pas appartenir à un comité ou à un bureau de parti ou encore être élu à une fonction politique. Le SIT est actif dans les métiers de la terre, la construction, l'industrie, les services et la santé. Il compte aussi un syndicat des retraités.

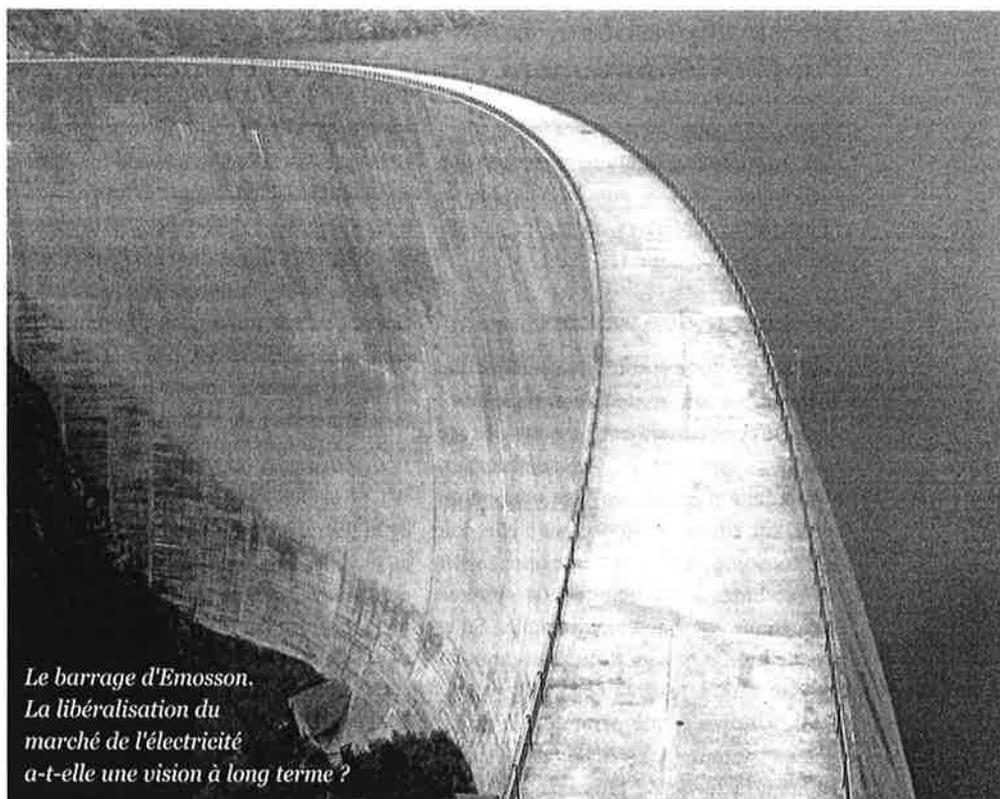
Avec plus de 11'000 membres, il est le plus grand syndicat genevois. Outre ses activités dans le domaine de la défense et de la solidarité des travailleurs, le SIT fait aussi un travail important d'information sur le droit du travail, l'immigration, l'économie et la politique. Sous la forme de brochures, entre autres, le syndicat édite des guides pratiques et informatifs à l'usage d'une catégorie professionnelle (*Petit guide du personnel hospitalier*), ou sur une problématique particulière (*Contre la précarité : régularisons les sans-papiers*).

Adresse : 16, rue des Chaudronniers, case postale 3287, 1211 Genève 3.

Internet : www.sit-syndicat.ch

DOSSIER REFUSONS LA LME

La votation sur la Loi sur le Marché de l'Electricité (LME) du 22 septembre prochain est une occasion en or. Grâce au référendum lancé - et abouti - par les forces de gauche, les citoyen-ne-s suisses auront leur mot à dire sur la libéralisation du secteur électrique suisse. C'est le moment ou jamais de dire NON : non à la libéralisation, non à la course au profit, non à la dégradation de l'environnement, non à l'insécurité de l'approvisionnement. Il n'y a aujourd'hui aucune bonne raison, autre que dogmatique, d'accepter la LME. Convaincu de l'importance de donner un signal clair et fort aux autorités politique, PAGES DE GAUCHE se joint à la campagne des opposants en consacrant son dossier à cette thématique.



*Le barrage d'Emosson.
La libéralisation du
marché de l'électricité
a-t-elle une vision à long terme ?*

La votation sur la LME est exceptionnelle

C'est la première fois que la libéralisation d'un service public est soumise à une votation populaire. Ce fait est révélateur, comme la campagne des partisans de cette loi. Ceux qui «marchandisent» le monde et leurs comparses innombrables s'évertuent en effet depuis le début de leur entreprise à lui nier tout caractère de choix. Laisser le libre passage à l'investissement et au profit privés ne relèverait pas de la décision démocratique, mais de la soumission à un fait. Devant un fait, le débat se limite aux modalités de soumission, mais on ne conteste pas le fait lui-même.

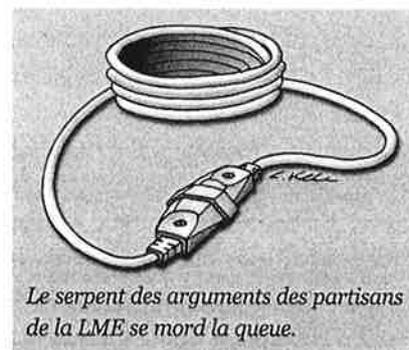
Ainsi nous débattons avec des gens qui ressentent jusqu'à la nausée que «de toute façon la libéralisation vient, elle est même déjà là». Ah bon ? Elle vient ou elle est déjà là ? Si elle est déjà là, alors à quoi sert cette loi ? Et si le peuple suisse ne veut pas qu'elle vienne, qui passera outre ? Qui osera faire ce «saut qualitatif» dans le mépris pour le fait démocratique ?

La campagne des partisans de la LME, menée avec des moyens vingt fois supérieurs à ceux des opposants, consacre, quel que soit le résultat, une première défaite des libéraux de toutes tendances. Leurs annonces sont remplies de nos valeurs : «sécurité de l'approvisionnement», «service public», «respect des régions périphériques». Au moment du débat aux Chambres, ils insistaient sur le libre choix, la concurrence, la nécessité de restructurer ce secteur et ses surcapacités.

Ce changement de discours manifeste, en plus de l'opportunisme crasse de ces gens, un changement dans l'opinion que les sondeurs d'Economie Suisse ont relevé. Dans la bataille pour faire reculer le secteur public, les libéraux ont d'abord dû constater qu'il existe un camp du non, puis que ce camp devient majoritaire. Alors c'est la mobilisation générale, de Blocher à Strahm, on se bouscule pour vendre le loup pour l'agneau, pour faire campagne à

l'envers. Dans cette entreprise, les socialistes qui, malgré la décision claire du parti, continuent de faire campagne pour le oui ont un rôle décisif aux yeux d'Economie Suisse. Mais quand on n'argumente plus sur ses valeurs on est déjà en train de perdre. Il reste quelques semaines pour affaiblir encore plus ce camp libéral si fâché de ne plus se trouver seul sur le champ de bataille.

Réd.



Le serpent des arguments des partisans de la LME se mord la queue.

Non au démantèlement de notre

Le 22 septembre, nous sommes devant un choix fondamental : est-ce que l'approvisionnement électrique doit fonctionner selon les lois du marché ?

Répondre à cette question par la négative, c'est éviter trois évolutions majeures que déclenchera la Loi sur le Marché de l'Électricité (LME) et dont les conséquences sont de taille.

Le danger des pannes

Les tenants d'une vision naïve pensent que la concurrence aura deux conséquences : rendre l'approvisionnement plus efficace et faire baisser les prix. Or, cela est faux. L'électricité n'est pas un bien comme un autre, car elle ne se stocke pas : elle doit être consommée tout de suite après avoir été produite. C'est pourquoi le système énergétique est hautement fragile. Si la production, le transport du courant et sa consommation ne sont pas en parfait équilibre, le risque d'une panne est considérable. Pour faire face à ce danger, il existe à l'heure actuelle de grosses réserves de production.

Or, avec l'ouverture du marché, la course à la baisse des coûts est ouverte. Pour rester compétitives face à leurs concurrents,

les entreprises électriques licencieront du personnel de surveillance et de maintien. Elles réduiront leur capacité de production pour diminuer l'offre face à la demande. Résultat : le danger de pannes augmente. Pensons à la Californie ou encore à la Suède, où des milliers de personnes sont restées sans électricité pendant plusieurs jours en raison du manque de personnel de maintenance du réseau !

Pour rassurer la population, les auteurs de la LME considèrent qu'un des points forts de la libéralisation prévue serait justement la sécurité d'approvisionnement. Or, jusqu'à nouvel avis le système actuel a très bien fonctionné. Il s'agit donc d'un pur argument de propagande.

Faire du profit

Dans le «marché libre de l'électricité», un fournisseur n'a plus pour but de mettre à disposition de manière efficace à une zone géographique donnée du courant bon marché, mais de faire de l'argent. Avec la LME, les prix ne seront plus calculés

comme c'est le cas aujourd'hui en fonction des coûts moyens, mais selon le principe du coût marginal. Ainsi, le prix du marché sera déterminé en fonction de la dernière unité d'énergie demandée. Les producteurs dominants pourront abuser de leur position et manipuler les prix; ils pourront par exemple offrir leur courant à une heure de pointe à un prix artificiellement élevé. De plus, ils auront tous intérêt à ce que les prix ne baissent pas.

Autre possibilité : lors d'une période de forte demande, les fournisseurs peuvent déconnecter une centrale en prétendant une réparation urgente. C'est ce qui a provoqué la catastrophe bien connue en Californie. Dans une telle situation de spéculation aux dépens des consommateurs, il est illusoire de parler d'un système sain. L'exemple de la multinationale de commerce énergétique Enron, une des plus grandes faillites de l'histoire à la base de la crise actuelle sur les marchés financiers, est là pour en témoigner.

D'autres arguments pour convaincre

La libéralisation conduit à la privatisation. Toutes les expériences – suisses ou étrangères – le montrent : la libéralisation est le premier pas vers la privatisation. Malgré les succès de la gauche à Zurich, Schaffhouse, Nidwald et dans le canton de Vaud, les partis de droite et les milieux économiques n'attendent pas longtemps avant de redemander avec force que des pans entiers d'entreprises publiques soient vendues au secteur privé. En cas de libéralisation, ils pourront cacher leurs intérêts derrière l'argument des «contraintes économiques du secteur».

La libéralisation supprime des places de travail. En cas d'application de la LME, des milliers d'emplois (sur les 25'000 que compte la branche en Suisse) seront supprimés. Egalement au programme : précarisation des conditions de travail pour les salarié-e-s.

La libéralisation est dangereuse.

En raison de la concurrence, les producteurs et les distributeurs vont baisser leurs coûts de production en limitant drastiquement leurs frais d'entretien. Le lobby de l'électricité va exiger que les normes de sécurité soient réduites à un seuil «acceptable». Le risque de coupures augmentera en conséquence. Mais surtout, comme l'indiquent des rapports récents des instances

de surveillance des centrales atomiques, la limitation des mesures de contrôle renforcera le risque d'une panne nucléaire.

Ce que nous voulons. Contrairement à ce que répètent les défenseurs de la loi à longueur de journée, rejeter la LME n'est pas défendre le statu quo. En cas de victoire aux urnes, il faut exiger que soit mise en place une loi sur l'approvisionnement électrique. L'électricité est un bien vital. C'est aux collectivités publiques de réguler les aspects de sécurité, les règles de distribution, les prix, les conditions de travail, le soutien aux énergies renouvelables et de garantir un contrôle démocratique sur ce secteur. Dire NON à la LME, c'est dire OUI au service public.

Le approvisionnement électrique

Le «marché libre»

La dérégulation dans le secteur électrique a provoqué partout une gigantesque vague de concentration du capital. A terme, une poignée de multinationales dicteront le rythme en ayant comme seul et unique garde-fou leur actionnariat (dont on connaît le sens des responsabilités en observant les récentes évolutions).

En Allemagne, les grands conglomérats Bayernwerk et Preussenelektra forment aujourd'hui E.On., qui détient déjà une participation de 20% dans les Centrales électriques bernoises S.A., et qui n'attend que l'ouverture du marché suisse. Idem pour le géant français EDF qui lorgne, lui

aussi, de l'autre côté de la frontière. D'autres milieux financiers espèrent s'acaparier, dans le domaine fortement spéculatif du commerce de l'énergie, quelques pièces maîtresses. Des affairistes offriront des produits financiers dérivés afin de s'assurer contre les hauts et les bas d'un marché libéralisé. Les publicitaires ont déjà reçu des mandats succulents, par exemple de la part de l'entreprise, pourtant publique, Axpo-NOK qui couvre une large partie de la Suisse allemande. Comme nous l'a écrit un Suisse de l'étranger vivant en Angleterre : «En tant que consommateurs nous sommes harcelés jour et nuit par téléphone, courrier électronique et par des agents qui essayent de

nous convaincre de changer de fournisseur. Les scrupules n'existent pas, et surtout les personnes âgées, mais aussi les jeunes sont amenés à signer des contrats qui font miroiter derrière des tarifs compliqués des baisses de prix». Voilà à quoi ressemble le «paradis» des marchés libéralisés...

Disons NON aux apprentis-sorciers le 22 septembre ! Votre vote, citoyen-ne-s romand-e-s, sera décisif, car de votre mobilisation dépend la victoire sur un projet de démantèlement de l'approvisionnement électrique de ce pays.

Adrian Zimmermann

Moquerie des droits populaires

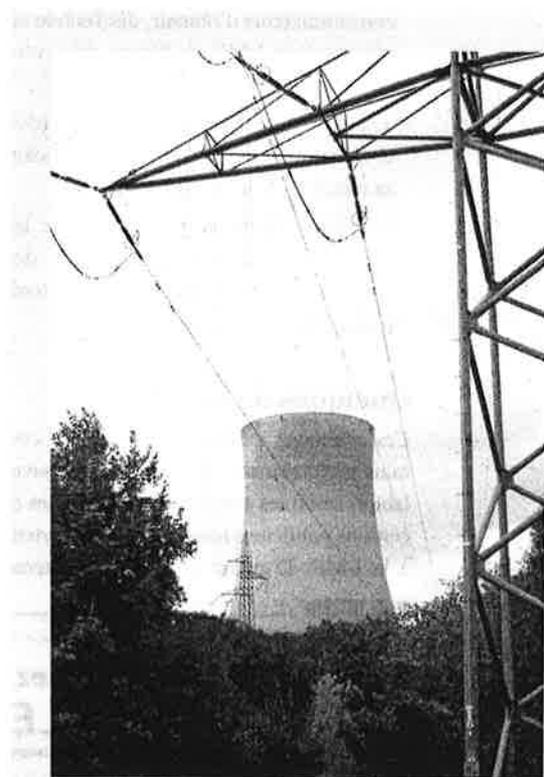
Etrange logique que celle du Conseil fédéral. Normalement, quand un référendum est lancé contre une loi votée par le parlement, le gouvernement attend le verdict des urnes avant d'aller de l'avant dans la mise en application de la loi. L'instrument qui lui permet de le faire est l'ordonnance. Elaborée par le département en charge du dossier en collaboration avec les milieux intéressés, l'ordonnance est ensuite adoptée par les «sept sages» et vise à déterminer des questions abordées de manière générale dans le texte législatif. Dans le cas de la LME, il s'agit par exemple de la régulation des prix de transport de l'électricité à travers le réseau. Le parlement ne peut nullement intervenir dans ce processus, et a fortiori le peuple non plus. L'exécutif possède le droit de modifier ses ordonnances comme bon lui semble aussi longtemps que les modifications respectent la loi.

Dans le cas de la LME, tout est différent. Sans aucun respect pour les rythmes démocratiques en vigueur en Suisse et par peur de réunir une opposition trop forte contre cette loi, le Conseil fédéral a soumis deux moutures d'ordonnance aux

groupes d'intérêts avant de se décider enfin à fixer la date de la consultation populaire. Presque deux ans après le vote par les Chambres fédérales (15 décembre 2000), et environ une année et demie après le dépôt des signatures du référendum ! Si l'on a besoin de deux ordonnances successives pour expliquer, comprendre ou interpréter la loi, cette dernière ne vaut pas tripette, et rien que pour cette raison, il faut la rejeter.

En effet, rien n'empêche le Conseil fédéral de promulguer une autre version de l'ordonnance le lendemain de la votation, ou n'importe quand selon les intérêts ou les caprices des maîtres de l'économie. Or, la loi doit tenir debout toute seule, sans béquilles. Le peuple vote pour ou contre la loi, la LME en l'occurrence. Il n'a aucune prise sur la forme ou le contenu des ordonnances, apparemment indéfiniment adaptables, en fonction des souhaits des gens influents. Un débat mené sur la base d'ordonnances revient à un déni de démocratie, une moquerie des droits populaires.

Eric Peytremann



Centrale nucléaire de Gösgen. Une fois le marché de l'électricité libéralisé, la sécurité sera-t-elle là même ?

La LME et ses conséquences écologiques

La compétitivité voulue par la libéralisation du marché de l'électricité va à l'encontre d'un approvisionnement plus sûr et plus propre.

Il n'est pas très alléchant de proclamer :

«Nous voulons libéraliser et privatiser le marché de l'électricité, car une croissance permanente est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre système économique. Nous voulons donc ouvrir au marché les services publics : formation, santé, télécommunications, gestion des eaux, de l'électricité.»

Alors, pour gagner en votation populaire, les partisans de la LME ont fait quelques concessions aux écologistes et aux consommateurs :

- Droit à l'acheminement et transport gratuit pendant les dix prochaines années de l'électricité produite par des énergies renouvelables, sauf pour les grandes centrales hydroélectriques. Possibilité, en conséquence, pour les consommatrices et consommateurs d'obtenir, dès l'entrée en vigueur de la LME, de l'électricité écologique.
- Transparence sur le marché de l'électricité : le courant devra être «étiqueté» selon sa nature et sa provenance.
- Possibilité, pendant dix ans, pour les usines hydroélectriques d'obtenir des emprunts pour les investissements temporairement non amortissables.

Quelques atouts...

Ces avantages expliquent l'appui que certains professionnels des énergies renouvelables, certaines associations écologistes et certains politiciens roses ou verts apportent à la LME. D'autant plus que le système

actuel n'est pas exempt de défauts : il a permis aux compagnies électriques, protégées par le monopole, de développer l'énergie nucléaire, sans se soucier réellement de la sécurité, ni des déchets radioactifs dont personne ne sait que faire... Toutefois l'examen de ce qui se passe dans les pays où ce processus de libéralisation est déjà en cours, devrait décourager chacun.

... beaucoup de dangers

Les rabais consentis aux gros consommateurs provoquent une augmentation considérable de la consommation, le recours accru aux énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) et un regain d'intérêt pour le nucléaire. En Suisse, ce serait pareil : moins de 1% des abonnés consomment chez nous plus du 60% de l'électricité. Comme dans ces milieux, les décideurs ont souvent une calculatrice et un tiroir-caisse à la place de la raison et du cœur, la consommation va exploser : si les prix sont bas et les rabais de quantité intéressants, on cessera d'investir pour augmenter l'efficacité énergétique et limiter la consommation.

Multiplication des pénuries

Tout le monde se souvient des pannes survenues ces dernières années dans les pays ayant libéralisé leur marché de l'électricité. En Suisse, ce ne sera pas différent. La LME contient des dispositions pour assurer le transport du courant, mais n'oblige pas les entreprises électriques à constituer les réserves de production nécessaires pour

assurer l'approvisionnement. On peut constater qu'une fois le marché libéralisé, les producteurs s'arrangent entre eux pour laisser s'installer la pénurie. Cela leur permet d'augmenter prix et bénéfices. Et une situation de pénurie rend citoyens et politiciens sensibles aux arguments du lobby nucléaire qui vante les grandes quantités d'électricité que de nouvelles centrales nucléaires pourraient produire.

Explosion des risques

Les risques causés par des centrales nucléaires vieillissantes et mal entretenues explosent.

Certains soutiennent la LME, pensant que la libéralisation sonnerait le glas du nucléaire : le nucléaire étant cher, il devrait disparaître dans un marché libéralisé.

La réalité est tout autre car le lobby nucléaire :

- réussit à faire prendre en charge par la collectivité une grande part de ses coûts : frais de recherche, assurances, gestion à long terme des déchets nucléaires;
- obtient l'autorisation de faire fonctionner les centrales plus longtemps pour diminuer les amortissements annuels, augmentant les risques dus au vieillissement des installations;
- va réduire au strict minimum, pour rester compétitif, entretien et modernisation...

Explosion de la consommation d'électricité, recours accru aux énergies fossiles, augmentation du risque de catastrophe nucléaire. Est-ce un prix raisonnable à payer pour donner à quelques consommateurs éclairés la possibilité de choisir du courant vert ?

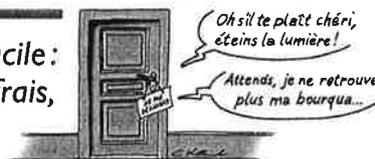
Il est évident que d'un point de vue écologique un refus de la LME s'impose.

Christian van Singer
Co-président du Comité
«Sortir du nucléaire», Député

Pub illicite

**Grâce à la LME, achetez votre électricité en Ukraine
ET VOUS BRILLEREZ EN SOCIÉTÉ!**

Avec Tchernobyl® c'est plus facile :
La lumière 24h sur 24, sans frais,
grâce à la radioactivité.®



Pour le prix unique du livre

Une solution à même de favoriser une augmentation de l'offre quantitative et qualitative, permettant ainsi de promouvoir la diversité culturelle.

Le paysage romand du marché du livre est en constante évolution. A Lausanne, deux grandes librairies (Payot et Les Yeux fertiles) ont sensiblement agrandi leur surface de vente, et la FNAC ouvrira ses portes le 6 septembre prochain. Cet accroissement apparent du choix représente en fait une menace pour la diversité de l'offre culturelle.

Au début des années 1970, le livre avait un prix dépendant d'un accord entre différents partenaires. Suite à trente ans de mutations et de conflits dans l'organisation des professions du livre, nous sommes parvenus à une dérégulation complète se traduisant par un bradage de certains titres. La Suisse romande n'est plus très éloignée de la situation britannique

où les supermarchés pratiquent le discount jusqu'à 50% sur les livres de poche. Le consommateur est-il gagnant ? On constate en fait que les best-sellers voient leur prix chuter, mais que les titres plus difficiles voient leur tirage et leur nombre baisser sensiblement, tandis que leur prix augmente ; au mépris de la diversité de l'offre culturelle. En Suisse romande, le bradage de certains titres est déjà pratiqué depuis longtemps par les grandes surfaces et devient une pratique courante des grandes librairies. La guerre sans merci que se livreront ces dernières se fera aux dépens des petits points de vente, à l'offre certes plus faible, mais pourtant garants d'une certaine diversité et d'un rapport plus personnalisé au lectorat (lire encadré).

Basta! toujours là

Organisée en coopérative autogérée, la librairie lausannoise *Basta!* est en difficulté, mais a décidé, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, de maintenir ses deux points de vente, soit celui de l'université et celui de la rue du Petit-Rocher, au centre ville. Issue des mouvements de contestation des années 70 et 80, elle est un lieu de ravitaillement textuel, connu de toute la gauche militante locale. Ses locaux du Petit-Rocher sont aussi connus d'orateurs politiques d'exception, car on y délivre chaque année le «Prix du maire de Champagnac».

A *Basta!*, lieu alternatif au prêt-à-penser sur papier relié, la lutte continue !

Internet: www.librairiebasta.ch

Un «produit» particulier

Faudrait-il se rapprocher du modèle anciennement en vigueur dans la zone germanophone ? En 1993, un accord avait été conclu par les différents partenaires allemands, autrichiens et suisses permettant de fixer le prix du livre qui était ainsi le même quel que soit le point de vente. Cet accord a été dénoncé en 2001 à la commission de la concurrence. Le Conseil fédéral a devant lui un rapport encore confidentiel sur cette question. Il est probable que le livre y soit considéré par le SECO comme un produit commercial comme un autre se distinguant essentiellement par son prix. Or il dépasse cette dimension, c'est un produit culturel unique et indivisible.

Pour prendre en compte sa nature particulière, le prix unique est une solution à la

crise du marché du livre. Il présente des avantages non négligeables pour tous les intervenants. Les auteurs dont le rôle dans le renouvellement de la culture est primordial seraient moins soumis à la baisse de leurs gains et moins menacés de ne pas être publiés par des

méventes: le libraire a la faculté de lui retourner ses invendus. Le prix unique est le seul moyen de vendre au même prix dans tous les points de vente. Le livre étant un achat d'impulsion, si l'on multipliait les points de contact avec les clients, il y aurait plus d'occasions



Mont Crosin. La libéralisation du marché de l'électricité donnera-t-elle une chance à la recherche de solutions nouvelles ?

éditeurs centrés sur des best-sellers. Les éditeurs et les librairies ne seraient plus seulement des entreprises commerciales, mais des promoteurs indispensables de la lecture. Les librairies pourraient ainsi offrir un choix important parmi les centaines de milliers de titres disponibles. Ainsi, le prix unique favoriserait le maintien et le développement d'un maillage large et diversifié de librairies sur tout le territoire, garantissant un accès à la culture du plus grand nombre de citoyens, y compris dans les régions périphériques.

Atouts économiques

Du point de vue économique, le prix unique présente également des avantages. L'éditeur fixerait le prix du livre parce qu'il prend tous les risques de

d'augmenter les ventes. Comme les coûts fixes initiaux sont importants dans la production de livres, si les tirages augmentent, le prix de revient baisse et permet à l'éditeur de fixer des tarifs plus bas.

La concurrence existerait encore entre éditeurs vu leur nombre, comme entre revendeurs, puisque le prix fixe leur permettrait de se maintenir. Cela conduirait à une concurrence basée sur la qualité, liée aux caractéristiques culturelles du livre. En observant la France depuis la mise en vigueur de la Loi Lang sur le prix unique, on constate que la différence entre librairies se concentre sur le plan des services, de la promotion et de l'assortiment.

Gilles Pierrehumbert

Télécoms: A bout de souffle

Le projet de libéralisation, imposant à Swisscom la mise à disposition à prix coûtant du dernier kilomètre aux autres opérateurs, menace le réseau fixe.

«Pourquoi libéraliser le dernier kilomètre? Parce que la libéralisation du marché suisse des télécommunications a besoin d'un nouveau souffle! Pourquoi cela? Parce que celle-ci s'essouffle depuis deux ans, voyons! Mais pourquoi donc s'essouffle-t-elle? Parce que la libéralisation a été un succès, pardi !!».

Ubuesque ce dialogue? C'est pourtant là l'argumentation fédérale sur un enjeu politique majeur, le dégroupage de la boucle locale (ou dernier kilomètre). Depuis le début de l'année, le Conseil fédéral – avec l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et la Commission pour la communication (COMCOM) – s'est en effet mis en tête de casser le dernier monopole de Swisscom en donnant accès au réseau fixe entre le central téléphonique et l'abonné à n'importe quel opérateur.

Un succès pour qui ?

Cette sempiternelle comptine, répétée par Fulvio Caccia, président de la COMCOM, et Marc Furrer, directeur de l'OFCOM, est entonnée à son tour par Moritz Leuenberger. Pour eux, la démonstration du succès se résume à la baisse des tarifs de télécommunications. Ces prix ont certes baissé depuis l'ouverture du marché en 1998, mais l'histoire ne s'arrête pas là.

On évoque en effet rarement que le premier bénéficiaire de cette baisse a été le secteur des entreprises. Selon l'OFCOM entre 1998-2001, les tarifs ont chuté pour les appels internationaux de 70% (contre 15% au niveau national). Or, les appels internationaux étant en volume plus importants pour les entreprises que pour les ménages, on imagine l'ampleur des baisses et l'effet de re-distribution

vers les entreprises. Phénomène probablement encore plus considérable, ces manipulations arithmétiques n'incluant pas les rabais de volume concédés aux entreprises... En outre, une baisse relative d'un prix n'implique pas ipso facto une baisse des dépenses de consommation. Entre 1999 et 2002, le marché suisse des services de télécommunications est passé de 6,6 à 8,6 milliards d'€, soit une hausse de plus de 30%. Ces chiffres, cités dans une étude commandée par l'OFCOM, montrent que la facture totale – entreprises et ménages compris – a bel et bien augmenté. Si «succès» il y a, les entreprises de télécommunications œuvrant sur le marché suisse ne peuvent donc que s'en féliciter.

L'étouffement pour le service universel

En ouvrant les portes des entreprises et des ménages à n'importe quel opérateur autre que Swisscom, le Conseil fédéral risque donc d'approfondir ces premiers effets re-distributifs de la libéralisation, tout en menaçant à moyen terme la viabilité du service public. Ce dernier point mérite développement.

La révision de la loi et des ordonnances soumises à consultation jusqu'au 15 octobre prochain relèvent d'une conception économique bancal. Propriétaire de ce dernier kilomètre, Swisscom se verrait imposer l'obligation de louer sur demande d'un opérateur concurrent et à prix coûtant – donc, sans faire de profit – cette portion du réseau fixe. En administrant de la sorte les prix du dernier kilomètre, la Confédération imposerait ainsi une zone de «profit zéro» au sein d'une entreprise qui vise des seuils de rentabilité entre 8 et 14%. Contradictoire ?

Pourtant, c'est la même logique qui sous-tend la législation du service universel dont la concession a été attribuée à Swisscom en juin dernier et qui l'oblige à fournir, à prix coûtant toujours, accès et services de base de téléphonie fixe à la population. Le dégroupage de la boucle locale viendra enfoncer le clou, en diminuant à nouveau l'incitation économique de Swisscom à maintenir et développer dans toute la Suisse, son réseau de téléphonie fixe et sur lequel repose le service universel. Bref, caisson à oxygène pour un secteur des télécommunications en plein marasme, la libéralisation du dernier kilomètre ne manquera pas d'étouffer un autre patient : le service public.

Séverine Tys

brève

Illusoire Californie

Pourquoi les privatisations en Californie ont-elles conduit au fiasco électrique ? C'est parce qu'il s'agit d'une fausse libéralisation, car un prix de vente plafond a été fixé. C'est le Directeur général de Romande Energie, Claude Chabanel, qui le dit. Probablement est-il, à l'instar du président du conseil d'administration, Jacques Treyvaud, convaincu que les règles légales qui fixent le capitalisations de la société à 40% à l'Etat de Vaud et à 30% aux communes, sont trop rigides. D'autant plus que le Grand Conseil a soutenu le référendum contre la LME en 2001. Mais si M. Chabanel nous promet une baisse des prix pour les consommateurs, nous ne sommes pas obligés de le croire...

Les riches toujours plus riches

L'essor des marchés financiers comme leur chute profitent aux plus riches. La banque américaine Merrill Lynch et le cabinet de conseils Cap Gemini Ernst & Young l'affirment.

Depuis 1997, ces deux institutions publient chaque année un rapport, intitulé «World Wealth Report», qui fournit des statistiques sur l'évolution du nombre et de la fortune des plus riches de la planète, ce qu'ils appellent les High Net Worth Individuals (HNWI). Sont considérés comme HNWI, les personnes qui disposent d'une fortune en titres financiers de plus d'un million de dollars (sans prendre en compte les biens immobiliers).

Cette croissance annuelle est la plus faible depuis 1997, date de la première publication de ce rapport annuel. Ainsi, depuis 1986, la fortune totale de ces «super-riches» a crû de plus de 380% (cf. Tableau). A propos des Etats-Unis, le rapport 2000 note que les 400 plus riches américains disposaient d'une fortune de 124 milliards de dollars en 1984, alors qu'en 1999, celle-ci atteignait 1'032 milliards. De quoi donner du travail aux gestionnaires de

s'explique par le recours aux conseils des meilleurs experts financiers et à une diversification de leurs placements au moment de la chute des marchés boursiers. Une nouvelle fois, les petits actionnaires, qui se sont joints à l'euphorie boursière ultérieurement et qui ne disposent pas de tout le savoir-faire des bons gestionnaires de fortune, comptent parmi les principaux perdants de la chute récente. Ainsi, alors que l'Argentine et d'autres pays d'Amérique latine s'enfonçaient dans la récession en 2001, il est consternant de voir que la fortune des super-riches du sous-continent américain progressait de 8%.

des perspectives annoncées dans le rapport de l'année dernière qui prévoyait une progression de 12% par an pour atteindre 45'000 milliards de fortune à la fin 2004.

Ces chiffres qui donnent le vertige montrent une fois encore que l'accroissement des richesses est loin de profiter à tout le monde et que l'essor des marchés financiers, plutôt que de favoriser les investissements dans l'économie réelle, permet avant tout aux détenteurs de capitaux de faire fructifier leur patrimoine financier. La progression des plus riches de la planète est à mettre en rapport avec les chiffres mis en évidence par la Conférence de l'ONU sur la lutte contre la pauvreté en 2001 qui annonçait que plus de 630 millions de personnes sur la planète vivaient avec moins de 1 dollar par jour...

Progression de la fortune des HNWI:

	Croissance 1999	Croissance 2000	Croissance 2001	Progression entre 1986 et 2000
Asie	22.7%	-9%	7.1%	600%
Europe	19%	7.5%	0%	440%
Amérique latine	14.8%	6.5%	8.0%	275%
Amérique du Nord	17.4%	9%	1.7%	313%

Source: World Wealth Report 2000, 2001, 2002.

Ces données statistiques, qui restent généralement assez confidentielles et servent avant tout à cerner l'évolution de la meilleure clientèle de ces instituts financiers, montrent que la fortune des plus riches de la planète n'a cessé de progresser au cours de la dernière décennie, marquée par la progression fulgurante des marchés boursiers.

Les «super-riches»

Selon le rapport 2002 publié en juin dernier, la fortune totale de ces «super-riches» atteignait, à la fin 2001, 26'200 milliards de dollars (près de 100 fois le PIB de la Suisse ou plus de 7'000 fois la dette du canton de Vaud), en progression de 6% en 2001, et leur nombre se montait à 7.1 millions, en progression de 3% en 2001, dont 165'000 habitaient en Suisse.

fortune et autres conseillers financiers...

L'augmentation de la fortune des «super-riches» est étroitement liée à la progression des marchés boursiers, qui connurent un essor fulgurant au cours des dix dernières années. En 1999, par exemple, alors que les marchés boursiers de l'ensemble de la planète exploisaient de plus de 37%, la fortune des super-riches augmentait de 18%, des taux de croissance complètement déconnectés de la croissance de l'économie réelle.

Toujours gagnants

Il est particulièrement intéressant de constater qu'au cours des deux dernières années, marquées par la chute des marchés boursiers, la fortune de ces super-riches a malgré tout continué de progresser. Ceci

Selon les pronostics du dernier rapport, la fortune totale de ces super-riches devrait atteindre 38'500 milliards de dollars à la fin 2006 avec une croissance annuelle de 8%. Cette projection était largement en retrait

André Mach



Le Mont Soleil. La libéralisation du marché de l'électricité offre-t-elle des garanties envers la recherche d'énergies aujourd'hui moins rentables ?



Hannah Arendt

«Au fond, les impérialistes souhaitaient une expansion du pouvoir politique sans que soit institué un corps politique. L'expansion impérialiste avait été déclenchée par une curieuse forme de crise économique, la surproduction de capital et l'apparition d'argent «superflu» résultant d'une épargne excessive qui ne parvenait plus à trouver d'investissement productif à l'intérieur des frontières nationales. Pour la première fois, ce n'était pas l'investissement du pouvoir qui avait préparé la voie à l'investissement de l'argent, mais l'exportation du pouvoir qui suivait docilement le chemin de l'argent exporté [...]».

Les origines du totalitarisme - L'Impérialisme
Fayard, collection Essais (poche), 1997, pp. 28-29,
(première édition en anglais, 1951)

JAB
1002 Lausanne

Antoine

Chollet
La Corbatière 167

La Sagne (NE)

2314

NON le 22 septembre



AGENDA

31 août 2002

Manifestation LPP

Place fédérale, Berne, 13h30

31 août - 4 septembre 2002

Deuxième conférence européenne du réseau Peoples Global Action

Leiden, Pays-Bas

7 septembre 2002

Congrès extraordinaire FTMH, Berne.

Congrès extraordinaire SIB, Spiez.

Où ces deux syndicats se prononceront sur leur fusion.

7 septembre 2002

Vernissage «FEMMES ET ARTS DU MONDE»

Exposition collective - FEMMES SOLIDAIRES SANS FRONTIÈRES.
Maison du Peuple de Renens et environs, Renens, dès 16h00

8 septembre 2002

Fête du RDPI

Rassemblement pour des droits politiques aux immigrés (RDPI).

Centre chilien Los Andes, Av. J.J. Mercier 6, Lausanne, 18h00

14 septembre 2002

Manifestation contre le World Economic Forum (WEF) à Salzbourg

Heiliggeistkirche (près de la gare), Berne, 14h00

17 septembre 2002

Journée de soutien à la lutte contre les OGM

Foix, France

25 - 29 septembre 2002

IMF / World Bank

Washington DC, USA

5 octobre 2002

Pré-Congrès PSS

Fribourg, 13h30 (sous réserve)

numéro 4, septembre 2002

PAGES DE GAUCHE

DOSSIER

REFUSONS LA LME